

COMMUNAUTE DE COMMUNES
JURA SUD, PAYS DES LACS, PETITE MONTAGNE ET REGION D'ORGELET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2020 - 115

SEANCE DU 12 MARS 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : **129**

Titulaires présents : **80**

Suppléants présents : **1**

Pouvoirs : **14**

Date de convocation :

06/03/2020

Date d'affichage :

16/03/2020

Votants :	95	Pour :	95	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le **douze mars**, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'**Arinthod**, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis DELORME**.

Délégués titulaires présents :

ALLEMAND Jean Luc ; ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaétan ; BAILLY Thierry ; BANCELIN Robert ; BANDERIER Laurent ; BARIOD Maurice ; BELPERRON Pierre-Remy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BERREZ Didier ; BERTHOZAT Michel ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOUQUEROD Michel ; BRIDE Frederic ; BRIDE Jean Louis ; BRIDE Marcel ; BROCARD Jean-Pierre ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean Yves ; BUNOD Rémy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin ; CARRETIE Josiane ; CASSABOIS Yannick ; CHAMOUTON Claude ; CHAMOUTON Patrick ; CHARRIERE Gérard ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COTTIN Geneviève ; DALLOZ Jean-Charles ; DE MERONA Bernard ; DELORME Jean-Louis ; DEPARIS VINCENT Christelle ; DUBIEF Ludovic ; DUBOCAGE Françoise ; DUCLOS Martine ; DUPIN Bernard ; FAVIER Jean-Louis ; GADIOLET Marie Agnès ; GAMBIEY Olivier ; GAULIER Jean-Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIRARDOT Bernard ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROS FUAND Florence ; GROSDIDIER Jean-Charles ; HEBERT Anne ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JOURDANT Michel ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LAMARD Philippe ; LONG Grégoire ; MANNA Julien ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MONNIER Roger ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MULLOT Aurélie ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANSERI Alain ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RASSAU Jean Noel ; RENAUX Marie-Louise ; REVOL Hervé ; RIGAUD Alain ; ROTA Josiane ; RUDE Bernard ; SOFFRAY Colette ; TOURNIER Daniel ; VELON Nicole ; VIDEIRA Christelle ; VUITTON Daniel ; ZANINETTA Jacques.

Délégués suppléants présents :

LACOMBE Janine suppléante de BAUD Pascal (excusé).

Excusés :

BAILLY Hervé ; BAUD Pascal ; BAZZUCCHI Dominique ; BENOIT Françoise ; BRIDE Christian ; GUINARD Sylviane ; HUGONNET Franck ; JAILLET Bernard ; PRELY Fabrice ; RENAUD Denis.

Excusés ayant donné pouvoir :

BAUDURET Jacques à Jean Pierre BROCARD ; BOURGEOIS Josette à Gaétan AYMONIER ; CHATOT Patrick à Anne HEBERT ; COMTE Thierry à JOURNEAUX Cyrille ; DUVERNAY Daniel à CHARRIERE Gérard ; GAROFALO Pascal à Serge LACROIX ; GUICHON Gilles à Denis MOREL ; LACOMBE Marie à DEPARIS VINCENT Christelle ; MAS Laurence à Didier BERREZ ; MOREL Guy à Michel BLASER ; NEVEUX Marie Pierre à Roger MONNIER ; NIEL Patrick à BUCHOT Jean Yves ; PRUDENT Sandrine à Jean Charles DALLOZ ; ZEITLER Isabelle à Alain MOREL.

Absents :

BENACCHIO Fabien ; BOILLETOT Jean Marc ; BORGES Alain ; BUFFAVAND Lionel ; CAILLON Gérard ; CATTET Jean Luc ; COULON Jean Paul ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; ECOIFFIER Alain ; FEAU Pascal ; GILBERT Pierre ; GIRERD Jacques ; GUIDOT Henri ; GUILLOT Evelyne ; HEIMLICH Aline ; LAGARDE Jean Noel ; LANCELOT Catherine ; MAILLARD Jean Claude ; MILLET Alain ; MOREL BAILLY Hélène ; PAGET Sylvain ; PERRON Sylviane ; SOUSSIA Michel.

Secrétaire de séance : BELPERRON Pierre-Rémy



OBJET : Redevance spéciale – Tarifs 2020

Le Conseil communautaire,

VU les articles 2-4-1) et 2-4-2) des statuts de la Communauté de Communes du Pays des Lacs relatif à la collecte et l'élimination des ordures ménagères et la gestion de déchèterie ;

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 25 juin 1998 instituant une redevance spéciale pour l'élimination des déchets autres que ceux des ménages ;

VU la délibération du Conseil de Communauté du 4 avril 2019 fixant les tarifs pour l'année 2019

VU le résultat du Budget Ordures pour l'exercice 2019 ;

VU le projet de Budget 2020 ;

DECIDE

DE FIXER le tarif à 1.42 € par litre, par an, soit à titre indicatif, pour 2020 :

170,40 Euros/an pour un bac de 120 litres,
255,60 Euros/an pour un bac de 180 litres,
340,80 Euros/an pour un bac de 240 litres,
482,80 Euros/an pour un bac de 340 litres,
710,00 Euros/an pour un bac de 500 litres,
852,00 Euros/an pour un bac de 600 litres,
1065,00 Euros/an pour un bac de 750 litres,

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

Pour extrait conforme,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'S' shape followed by a horizontal line and a small flourish.

Le Président